



Editorial

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2025



Présents : F.HINDRÉ - A.LUCAS - P.THOMAS - A.DAVID - N.THOMAS - . S.GILLOT - J.M.VIDELOT - S.LE MÉE - S.ABRAHAM - . M.PINÇON.

Monsieur Pierrick THOMAS a été désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Comptes Financiers Uniques 2024 : Commune, Eau et Lotissement du Clos Rémi
- Taux d'imposition
- Fongibilité des crédits
- Budgets Primitifs 2025 : Commune, Eau, Lotissement du Clos Rémi
- Questions Diverses

## **COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024**

### **COMMUNE**

Conformément au CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré de la séance, et n'a pas pris part au vote. Le Conseil Municipal est présidé par Mme LUCAS, 1<sup>ère</sup> adjointe.

### **EXECUTION BUDGÉTAIRE**

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	390 851.81 €	552 709.20 €	161 857.39 €
Section d'investissement	180 985.69 €	309 017.79 €	128 032.10 €
Déficit d'investissement 2023	244 037.58 €		
Excédent de fonctionnement 2023		8 265.78 €	

### **RÉSULTAT CUMULÉ**

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>390 851.81 €</b>	<b>560 974.98 €</b>	<b>170 123.17 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>425 023.27 €</b>	<b>309 017.79 €</b>	<b>116 005.48 €</b>

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement au C/1068 du Budget Primitif 2025.

## EAU

Conformément au CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré de la séance, et n'a pas pris part au vote. Le Conseil Municipal est présidé par Mme LUCAS, 1<sup>ère</sup> adjointe.

### EXECUTION BUDGÉTAIRE

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	31 139.46 €	60 558.18 €	29 418.72 €
Section d'investissement	76 531.32 €	281 585.45 €	205 054.13 €
Report d'investissement 2023		83 430.39 €	

### RÉSULTAT CUMULÉ

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	31 139.46 €	60 558.18 €	29 418.72 €
Section d'investissement	76 531.32 €	365 015.84 €	288 484.52 €

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement au C/002 (excédent de fonctionnement) du Budget Primitif 2025.

## CLOS RÉMI

Conformément au CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré de la séance, et n'a pas pris part au vote. Le Conseil Municipal est présidé par Mme LUCAS, 1<sup>ère</sup> adjointe.

### EXECUTION BUDGÉTAIRE

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	67 532.29 €	65 502.09 €	2 030.20 €
Section d'investissement	44 342.70 €	58 666.14 €	14 323.44 €
Report de fonctionnement 2023	415.21 €		
Report d'investissement 2023		41 333.86 €	

### RÉSULTAT CUMULÉ

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	67 947.50 €	65 502.09 €	2 445.41 €
Section d'investissement	44 342.70 €	100 000.00 €	55 657.30 €

## **TAUX D'IMPOSITION 2025**

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux existant soit :

Taxe d'habitation :	16.50 %
Taxe foncière propriétés bâties	22.96 % (Commune) 19.53 % (Départementale) soit 42.49 %
Taxe foncière propriétés non bâties	83.69 %

## **FONGIBILITÉ DES CRÉDITS**

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

## **BUDGETS PRIMITIFS 2025**

### **COMMUNE**

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2025 de la Commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 496 757 €  
SECTION D'INVESTISSEMENT : 486 006 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

### **EAU**

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2025 de l'eau, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION : 117 619 €  
SECTION D'INVESTISSEMENT : 629 686 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

### **CLOS RÉMI**

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2025 du Lotissement du Clos Rémi, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 22 241.15 €  
SECTION D'INVESTISSEMENT : 69 980.74 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.



# JOURNEE CITOYENNE



**Samedi 24 mai  
de 9h à 17h**

**Inscriptions en mairie  
Repas offert le midi**



## Au programme :

- Plantations
- Nettoyage et entretien
- Peinture
- Installation de jeux pour enfants
- ...

N'hésitez pas à nous rejoindre dès 9h ou pour une partie de la journée si c'est plus facile pour vous.

Pour organiser la journée, merci de nous indiquer votre présence en mairie (02.96.28.81.78) ou auprès d'un conseiller. Nous réserverons ainsi le restaurant le midi selon le nombre de participants.

Ne pas oublier ses outils et sa bonne humeur !

## CEREMONIE DU 19 MARS 1962



La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie s'est tenue le samedi 22 mars à 11h00.

A l'issue de la lecture de la lettre de la ministre des anciens combattants par M. Le Maire et la lecture de Mr Claude Corgnet, président la section locale, Baptiste David notre conseiller communal jeune a déposé une gerbe en mémoire des disparus.

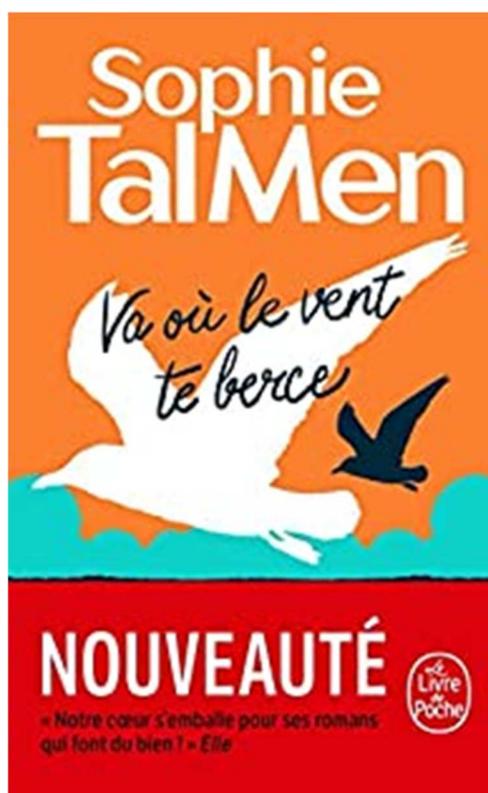
Une minute de silence a été observée en leur mémoire.



# La bibliothèque vous propose :



## Un mois, un livre



En intégrant une association de bénévoles à l'hôpital, Gabriel devient berceur de bébés. Anna, jeune médecin, s'apprête à mettre au monde, seule, son premier enfant. Chacun a son propre combat à mener, un fossé les sépare, et pourtant leur rencontre va tout changer. Et si, ensemble, ils apprenaient à se reconstruire ? À vaincre leurs peurs et à affronter les fantômes du passé ?

### Extrait :

Se pouvait-il qu'il ait le pouvoir de l'apaiser, lui aussi ? Par sa simple présence ? Lorsqu'il attrapa sa petite main au vol, celle-ci se referma aussitôt sur son doigt pour ne plus le lâcher. Et il se retrouva pris au piège, contraint de rester accroché jusqu'à ce que sa mère ne revienne.



## Une semaine à Malte pour les équipes pédagogiques du secteur d'Uzel, Grâce-Uzel et de Saint-Thélo / Le Quillio.

Les équipes pédagogiques du RPI Sainte-Anne / Notre-Dame de Saint-Thélo et du Quillio, de l'école Notre-Dame de Grâce à Uzel, ainsi que de l'école Jeanne d'Arc d'Uzel ont récemment eu l'opportunité de vivre une expérience enrichissante à Malte dans le cadre du programme européen ERASMUS+.



Durant une semaine, les enseignants ont suivi des cours d'anglais afin de renforcer leurs compétences linguistiques. Cette formation leur permettra d'accompagner encore mieux les élèves dans leur ouverture à l'international, et de les aider à devenir des citoyens européens éclairés et curieux.

Le mercredi matin, les équipes ont eu le plaisir de visiter l'école Our Lady Immaculate, située à Hamrun. À cette occasion, elles ont animé des ateliers à destination des élèves maltais. Ces échanges ont permis à tous de découvrir le fonctionnement de l'école dans chaque pays. Les élèves maltais ont aussi appris quelques mots en français, dans une ambiance joyeuse et bienveillante. Ce fut une très belle découverte, riche en sourires et en partages.



Ce séjour a également été marqué par de nombreuses rencontres avec des personnes venues de divers horizons culturels. Ces échanges ont permis aux participants d'explorer une grande diversité de cultures et d'enrichir leur regard sur l'Europe.

Enfin, cette semaine a été l'occasion de découvrir la culture maltaise et de resserrer les liens entre les différentes écoles du secteur, dans une dynamique de coopération, de convivialité et d'ouverture au monde.

Un projet porteur de sens, au bénéfice de toute la communauté éducative.





## Un concert pour célébrer le tricentenaire de notre église

Dimanche 6 avril, notre église s'est remplie de lumière, de musique... et d'émotion. À l'occasion de son tricentenaire, l'association Gracieux Patrimoine avait convié Sylvie Ruellan pour un concert, mêlant chants sacrés, compositions personnelles et grandes chansons d'amour du répertoire français.

Accompagnée de son équipe de trois techniciens son et lumière, Sylvie Ruellan a su faire vibrer les voûtes de l'église avec *l'Ave Maria* de Schubert, le *Panis Angelicus* de Franck, mais aussi avec des reprises bouleversantes telles que *Je reviens te chercher* de Gilbert Bécaud ou *L'Hymne à l'amour* d'Édith Piaf.

Environ 60 personnes étaient présentes pour ce moment suspendu, empreint de beauté et de partage. Un immense merci à Sylvie Ruellan et à toute son équipe pour leur professionnalisme et leur générosité.

Un grand merci également aux bénévoles de l'association, qui n'ont pas compté leur temps pour redonner à l'église tout son éclat et offrir aux spectateurs un cadre aussi accueillant que soigné. Leur implication contribue chaque année à faire de ce concert un rendez-vous incontournable dans la vie de notre village.



# Grâce-Uzel

# Randonnée

## GOURMANDE

## & AMBIANCE MUSICALE



**28 JUIN**  
**2025**

**ADULTES : 12€**  
**-12 ANS : 6€**



IMPRIME PAR NOS SOINS, MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**DÉPART ENTRE 18H00**  
**ET 19H30 DEVANT**  
**L'ÉGLISE**

**INFOS ET RÉSERVATIONS :**  
**GRACIEUXPATRIMOINE@GMAIL.COM**  
**OU 06.09.89.05.10**



**ORG : GRACIEUX PATRIMOINE**

# Bulletin d'inscription

Randonnée gourmande du Samedi 28 Juin 2025 - Association "Gracieux patrimoine"

A poster ou à déposer avec le règlement au café gracieux, 1 rue du lin 22460 Grâce-Uzel avant le 21 juin 2025

Nom, Prénom : .....  
(réfèrent du groupe en cas de réservation collective)

Téléphone : .....

@: .....

Heures approximative de départ :  18h  18h30  19h  19h30

## Nombre de participants

Nombre	Tarifs	Total en €
	Adulte : 12€	
	Enfant de 6 à 12 ans : 6€	
	Enfant de - de 6 ans	gratuit
	TOTAL	

### Informations et renseignements :

**GRACIEUXPATRIMOINE@GMAIL.COM OU 06.09.89.05.10**

#### Informations pratiques:

Départ à partir de 18h00. Rendez vous sur le parvis de l'église. Les tickets repas sont distribués à l'accueil, les plans seront disponibles au format internet via un QR code. Trois étapes au fil du parcours : entrée / galette-saucisse / boisson / dessert-café. Les parcours (6km/12km) sont fléchés, sans difficultés particulières, non accessibles aux poussettes.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Les participants s'engagent à respecter les consignes données par l'organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué pour raison exceptionnelle (météo...) ou raison personnelle du participant.



## Renseignements utiles

Mairie  **02.96.28.81.78**  
 **contact@graceuzel.fr**  
 **https://www.grace-uzel.fr**



## Horaires d'ouverture :

De 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 00 le mardi et le jeudi.  
De 9 H 00 à 11 H 00 le mercredi.  
De 9 H 00 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :  **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**  
**bibliothequedegrace-uzel@orange.fr**

Pompiers  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

## Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,  
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDELOT